



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E54134

VALABLE JUSQU'AU 10/10/2025

ÉDITÉ LE

24/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 04/06/2002
153 912

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 779726124

Siret : 779 726 124 00034

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4300406

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10728967004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10728967004

Situation fiscale et sociale : A jour au 27/05/2024

Raison sociale : VIRICEL SAS

ALLÉE DES FILIERISTES
ZONE INDUSTRIELLE DE FETAN
01600 TREVoux

Téléphone : 04 74 00 21 71

Fax : 04 74 00 59 17

Portable : 06 19 73 22 93

Site Internet : www.viricel.fr

E-mail : v.viricel@viricel.fr

Responsabilité légale :

UDO (538 322 090) / CHALAMEL GREGORY DIRECTEUR GÉNÉRAL / VIRICEL
LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 29

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	04/10/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	17/09/2024
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	04/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	18/06/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.